COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du MERCREDI 11 AVRIL 2018

L'an deux mille dix-huit le 11 Avril à 19 heures 00 le Conseil Municipal de la commune de LE BURGAUD dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Laurent ZANETTI maire.

Date de convocation: 4 Avril 2018

<u>Présents</u>: BE Olivia, FOUCART Gauthier, FRANCOIS-MILHORAT Valérie, MAJOREL Julien, MEILLIERE Jérôme, PALMERO Nathalie, ROUAULT Sabrina, SANTALUCIA Olivier(arrivé a 19h20), ZANETTI Laurent.

Procurations: AMAT Nadine à ROUAULT Sabrina

DARDENNE Élodie à FRANCOIS-MILHORAT Valérie
POTIE Simon à BE Olivia
VERGE Faustina à PALMERO Nathalie

Absent: DUMONT Didier

Secrétaire de séance : BE Olivia

1 Vote du Compte Rendu du conseil du 28/02/2018:

Voté à l'unanimité.

2 Contrat CAE MAIGNE Chantal:

Prévision du recrutement d'une secrétaire de mairie, qualifiée, en remplacement de Mme MAIGNE.

3 Adhésion à la SPA 2018

Le conseil municipal vote pour l'adhésion à la SPA (Toulouse) pour la prise en charge des chiens et chats vagabondants.

Forfait de participation 0.30€/Hbts donc 274.50€ pour 2018

Voté à l'unanimité.

4 Budget Photovoltaïque :

Le conseil municipal doit voter le budget photovoltaïque suivant :

EXPLOITATION

	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	14 371,00	11 829,03
RESTES A REALISER DE L'EXERCICE PRECEDENT RESULTAT D'EXPLOITTATION REPORTE	-	2 541,97
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION	14 371,00	14 371,00

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
CREDITS D'INVESTISSEMENT AU TITRE DU PRESENT BUDGET	10 005,00	12 240,92
RESTES A REALISER DE L'EXERCICE PRESENT BUDGET		
SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	2 235,92	
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	12 240,92	12 240,92

TOTAL

	07 (11 00	26 611,92
TOTAL DU BUDGET	26 611,92	20 011,72

Un vote contre: FOUCART Gauthier Voté à la majorité.

5 Budget Communal:

Le conseil municipal doit voter le budget communal suivant :

FONCTIONNEMENT

	DEPENSE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
CREDITS DE FONTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	701 525,56	541 735,00
RESTE A REALISER DE L'EXERCICE PRECEDENT		159 790,56
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	701 525,56	701 525,56

INVESTISSEMENTS

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSMENT
CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	205 214,00	208 247,72
RESTESA REALISER DE L'EXERCICE PRECEDENT		
SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	3 033,72	
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	208 247,72	208 247.72

TOTAL

TOTAL DU BUDGET	909 773,28	909 773,28

Deux abstentions: PALMERO Nathalie, VERGE Faustina

Voté à la majorité.

Taux d'imposition des taxes directes locales 2016 :

Pour rappel les taux d'imposition pour 2017 étaient :

Taxe d'habitation

9,64%

Taxe foncière

12.55%

Taxe foncière non bâti

71,63%

Pour un total de 170 606 euros

Le conseil municipal doit voté les nouveaux taux d'imposition des taxes directes locales pour 2018

- Taxe d'habitation

9,94%

.9.40

• Taxe foncière

12,94%

• Taxe foncière non bâti

73,89%

Pour un total de 175 926 euros

Deux abstentions: PALMERO Nathalie, VERGE Faustina

Voté à la majorité.

6 Délibération SITPA:

Le Syndicat Intercommunal pour le transport des personnes âgées (SITPA) fait l'objet d'une procédure de dissolution dans le cadre du schéma départemental de coopération intercommunale

(SDCI) du 24/03/2016.

Le conseil municipal doit voter pour reverser intégralement au conseil départemental de la Haute-Garonne l'excédent du SITPA dont le montant s'élève, au 19 septembre 2017, à 76 615,94€.

Voté à l'unanimité.

7 Voisins Vigilants adhésion et bilan à 3 ans

En 3 ans:

82 adhérents

10 communautés et 11 référents

102 alertes et 9 informations importantes

En 2016 et 2017 deux cambriolages.

Le conseil municipal doit voter la reconduction pour 800€ l'année

Voté à l'unanimité.

8 Subvention association Chat d'Oc

Suite au problème de la prolifération des chats qui doit être gérée, l'association Chat d'Oc aide à la stérilisation et à l'identification des animaux avec le concours d'un vétérinaire.

Elle a déja effectué des actions sur 13 chats.

Le conseil municipal doit voter une subvention pour l'aide apportée.

Il est proposé 210€ de subvention exceptionnelle.

Trois votes contre: FOUCART Gauthier, MAJOREL Julien, SANTALUCIA Olivier

Une abstention: MEILLIERE Jérôme

Voté à la majorité.

Fin de séance à vingt heure quarante deux.